

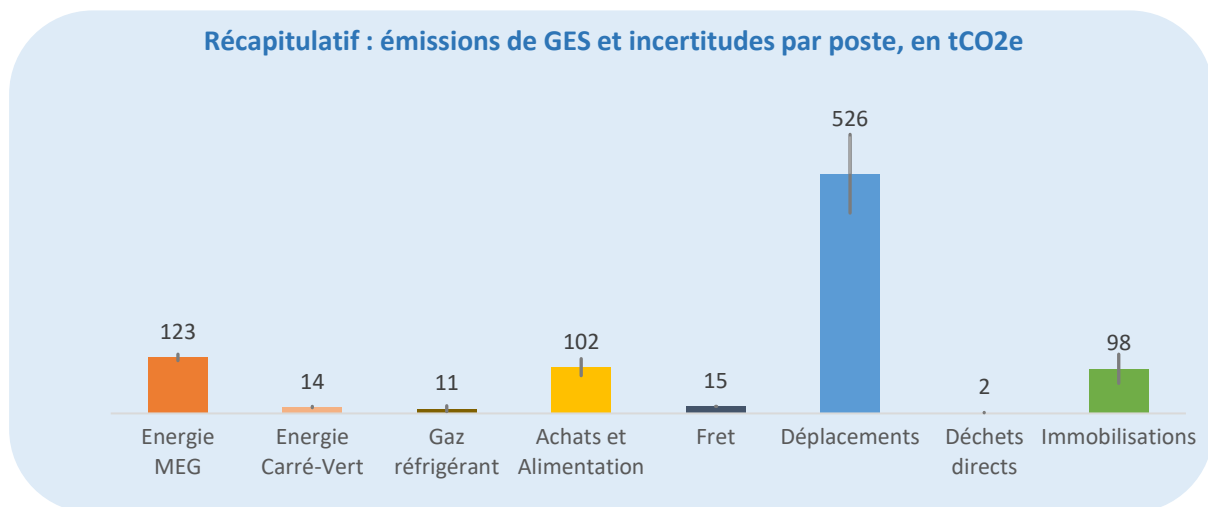
## Synthèse du Bilan carbone et plan d'action 2030 du Musée d'ethnographie de Genève

### Contexte

Le Musée d'Ethnographie de Genève (MEG) a souhaité réaliser son bilan carbone 2022 afin d'alimenter son plan d'action RSO et d'être en cohérence avec le Programme d'Action Climat et Environnement (PACE) de la ville et du Canton de Genève. L'objectif était d'établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) précis et hiérarchisé afin d'avoir une compréhension complète de l'impact « climat » et de la dépendance aux énergies fossiles de ses activités.

### Récapitulatif des émissions

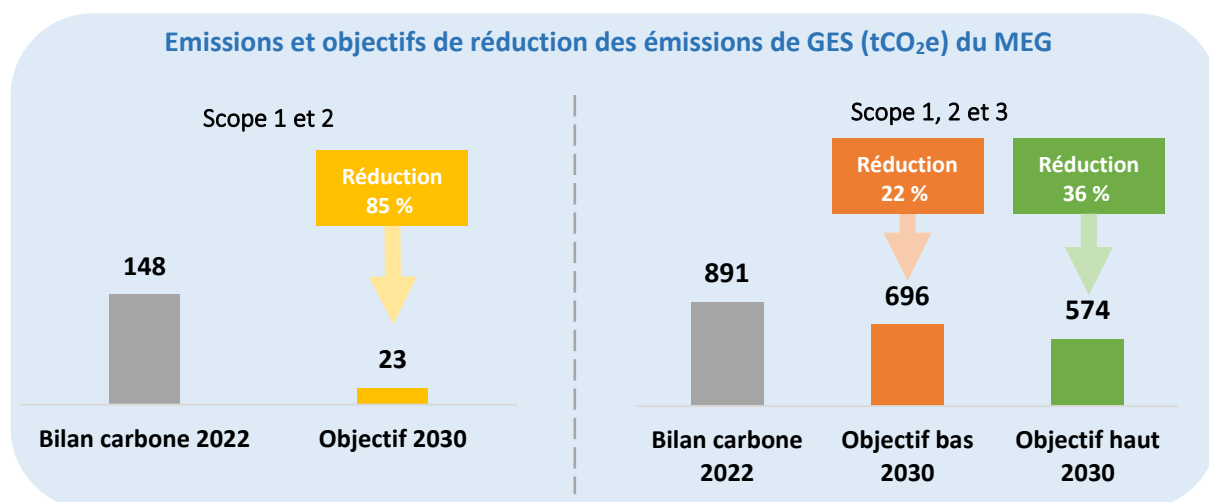
Les émissions de carbone du MEG sont de **891 tCO<sub>2</sub>e**, soit l'équivalent des émissions de 70 genevois sur une année, 19.8 tCO<sub>2</sub>e/emploi du MEG ou 8.9 kgCO<sub>2</sub>e/visiteur du MEG en 2022.



Le poste d'émission « **Déplacements** » compte à lui seul pour **59.1% des émissions de GES** dont 55% représentent les déplacements des 100'000 visiteurs du musée et les clients du Café du MEG. Viennent ensuite les émissions liées à : l'« **Energie** » (scope 1 et 2) qui compose **15.4%** du bilan carbone avec comme catégorie principale l'électricité (équivalent de la consommation électrique annuelle de 289 ménages) ; aux « **Achats et Alimentation** » (**11.4%**) dont la majorité correspond à la nourriture achetée pour le Café du MEG, et aux « **Immobilisations** » (**11.0%**) représentées en particulier par les bâtiments.

## Objectifs de réduction des GES et plan d'action 2030

Deux périmètres de réduction des émissions de GES sont proposés et alimentés par un plan d'action. Le premier concerne les émissions liées à l'énergie consommée sur site (scope 1 et 2) et projette une réduction de 85% des émissions de CO<sub>2</sub>. Pour le second qui comprend les scopes 1, 2 et 3, deux trajectoires sont proposées, une « basse » et une « haute ». Celles-ci sont issues des hypothèses de réduction proposées dans le rapport du bilan carbone détaillé. Les mesures de réduction présentées concernent les postes d'émission, Energie (chauffage et électricité), Déplacements visiteurs du MEG et du Café du MEG, Achats alimentaires du Café du MEG, Déplacements des collaborateurs (pendulaires et professionnels), Achats et Fret.



L'illustration suivante met en évidence les **trois principaux postes** d'émissions de GES et les pistes de réduction. Ces trois postes sont responsables de 76% des émissions du MEG et ont un potentiel de **réduction de 275 tCO<sub>2</sub>e** soit 31% du bilan carbone du MEG.

